

ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

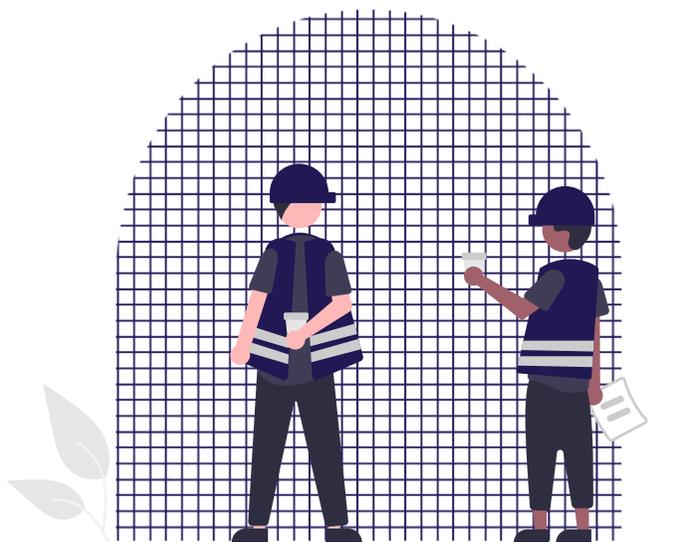
MARTINIQUE



ÉDITION DÉCEMBRE 2022



Observatoire
des métiers
du BTP



SOMMAIRE

1 AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN RÉGION ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue ?

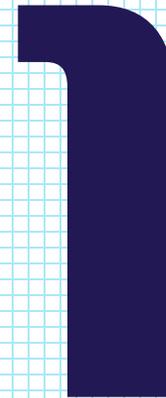
2 QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN RÉGION ?

- 2.1 Des entreprises marquées par une modification de la structure de l'emploi
- 2.2 Formation initiale... quelles tendances de fond ?

3 BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN RÉGION

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie Gros Œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI
EN RÉGION ?**



875

établissements employant au moins un salarié à fin 2021 dont

560

du second-œuvre

4 414

établissements n'employant aucun salarié à fin 2020
 Une concentration de structures n'employant aucun salarié supérieure à la moyenne nationale

Le tissu économique local se caractérise par une faible proportion d'établissements employant au moins un salarié (15,4 %, fin 2020).

Parmi les établissements employeurs, 64% relèvent du second-œuvre et 36% du gros-œuvre, fin 2021. Les principaux domaines d'activité étant les travaux de maçonnerie générale et le gros-œuvre de bâtiment, et les travaux d'installation électrique.

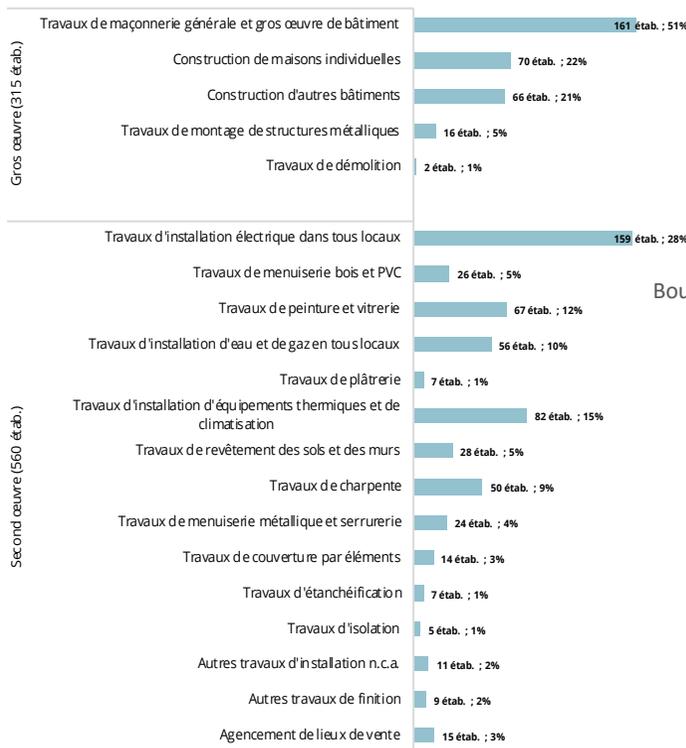
RÉPARTITION DES ENTREPRISES EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2021 SELON LA TRANCHE D'EFFECTIF

	Nombre	%
1 à 9 salariés	721	84%
10 à 19 salariés	76	9%
20 à 49 salariés	42	5%
50 salariés et +	15	2%
Ensemble	854	100%

Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements CERC Martinique

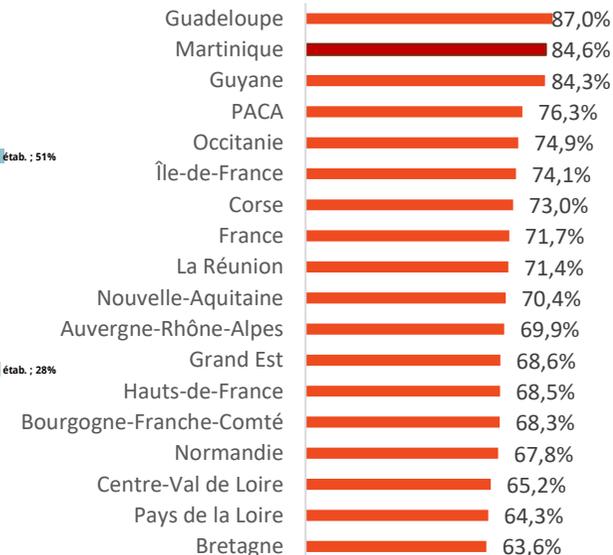
1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
Concentration du tissu économique Bâtiment sur quelques domaines d'activité

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2021



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ À FIN 2020



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE REE Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

Définitions

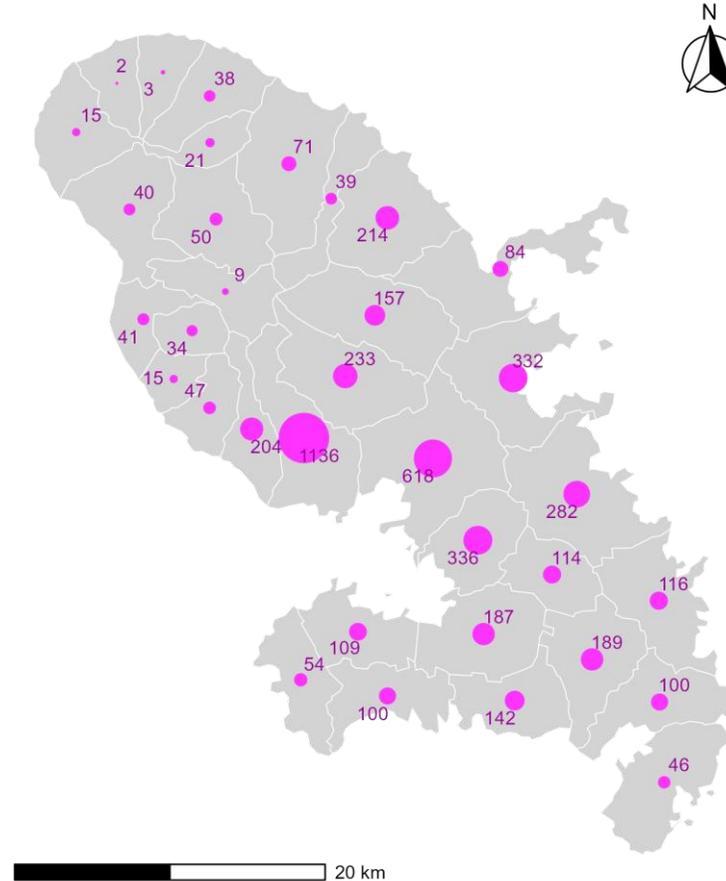
Etablissements employant au moins un salarié à fin 2021, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2021, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2021.

Etablissements n'employant aucun salarié à fin 2020, source Répertoire des Entreprises et des Etablissements INSEE : unités de production rattachées à une entreprise (microentreprises, petites et moyennes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, grandes entreprises) exerçant une activité économique réelle et n'employant aucun salarié au 31/12/2020.

1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?

Polarisation du tissu économique dans le secteur Fort-de-France/Le Lamentin/Ducos/ Le Robert

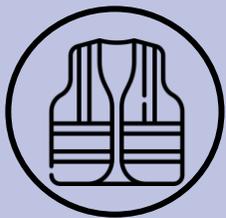
Nombre d'établissements du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2020



Près de 5200 établissements relevant du Bâtiment sont recensés par l'INSEE.

46% d'entre eux se concentrent dans le centre de l'île (22% à Fort-de-France, 12% au Lamentin, 6% à Ducos, 6% au Robert)

Sources : INSEE (REE) – Traitements CERC Martinique



RESSOURCE MOBILISÉE

4 902
salariés

RESSOURCE MOBILISABLE

250
intérimaires

3 711
demandeurs d'emploi

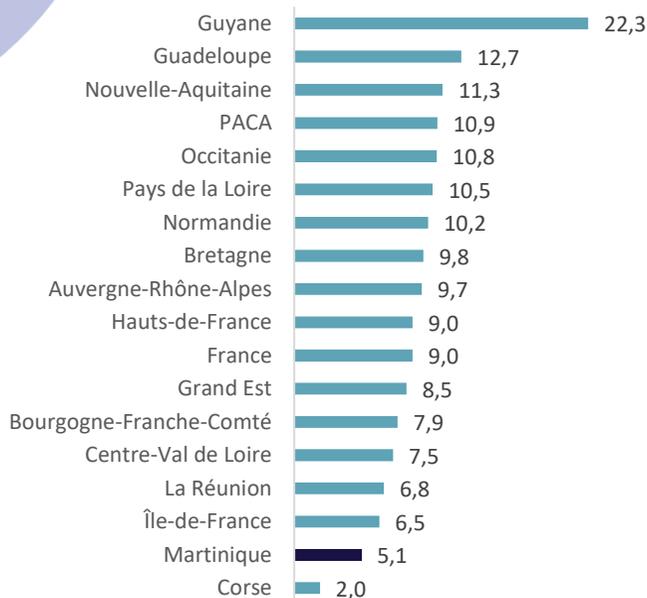
Au 31/12/2021, 4902 postes salariés ont été recensés dans les entreprises relevant du Bâtiment.

Une moyenne annuelle de 250 intérimaires en ETP (équivalent temps plein) a été observée.

En 2021, on dénombre 5 intérimaires pour 100 salariés du Bâtiment, la moyenne nationale s'établissant à 9 intérimaires pour 100 salariés.

Fin 2021, dans les domaines du Bâtiment et des Travaux publics, Pôle emploi enregistre 3711 demandeurs d'emploi appartenant à la catégorie ABC, à laquelle appartiennent les personnes sans emploi ou exerçant une activité réduite, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?

Mobilisation des ressources : salariés, intérimaires, demandeurs d'emplois

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de postes salariés 2021, de non salariés 2017, d'intérimaires en ETP 2021, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2021 - Sources : ACOSS, DARES, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implanté dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements du Bâtiment de la région au cours de l'année 2021.

Demandeurs d'emploi (source Pôle Emploi) : demandeurs d'emplois en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2021 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction (Bâtiment ou Travaux publics).

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

2 293 salariés

Techniciens et cadres

376 salariés

Administratifs et commerciaux

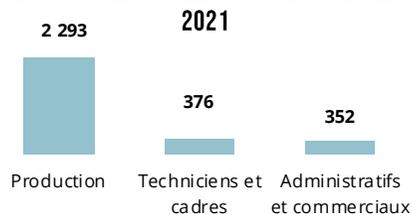
352 salariés

Nota bene : les données et graphiques présentés ont été élaborés en fonction des données métiers enregistrées.

Au 15/03/2021, 3 salariés sur 4 relevant du Bâtiment exercent un métier de production : parmi eux, 36% œuvrent dans la maçonnerie et 17% sont électriciens.

La proportion des techniciens et des cadres est sensiblement équivalente à celle des administratifs et commerciaux (12%).

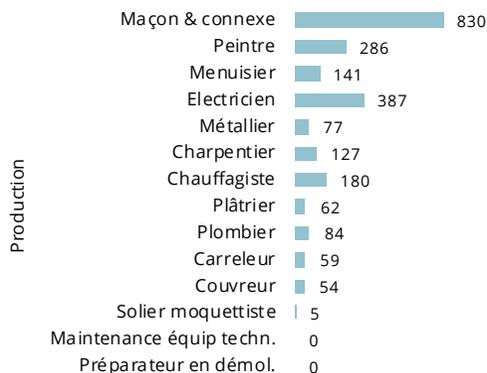
EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT EN 2021



Unité: nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

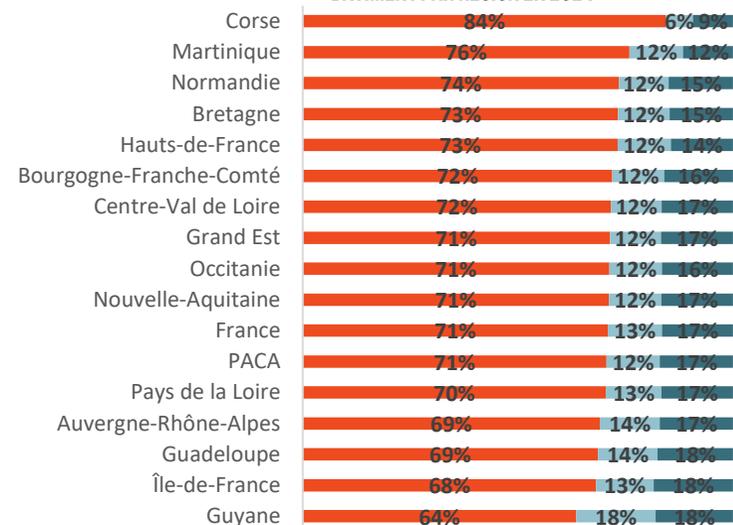
1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Concentration de l'effectif salarié dans quelques métiers

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité: Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION EN 2021



■ Production ■ Techniciens et cadres ■ Administratifs et commerciaux

Unité: nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

* Y compris apprentis

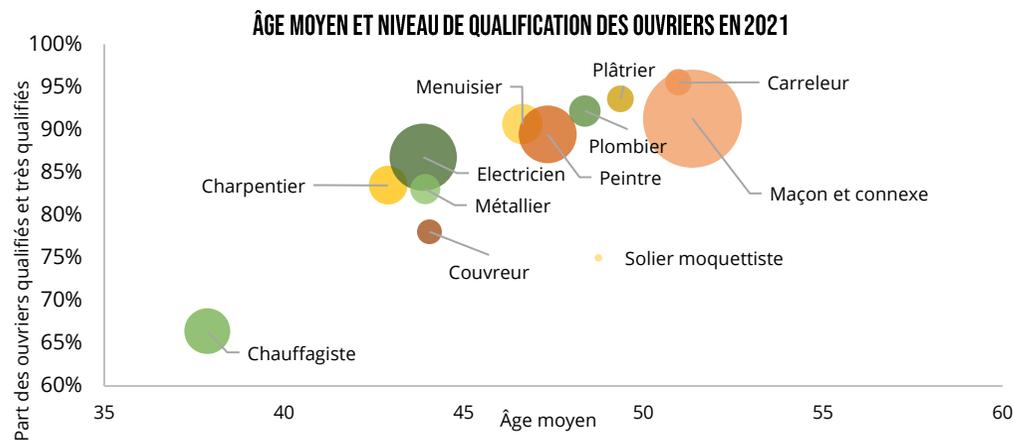
Disparité du niveau de qualification selon les métiers



84,8%
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

La proportion d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés est extrêmement élevée (près de 85%), soit bien au-delà de la moyenne nationale (56%).

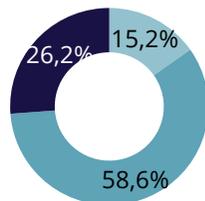
L'âge moyen des ouvriers s'avère plus élevé parmi les carreleurs et les maçons (51 ans en moyenne), tandis qu'il est moins important parmi les chauffagistes (38 ans). 96% des ouvriers carreleurs sont qualifiés ou très qualifiés, contre 66% des ouvriers chauffagistes.



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

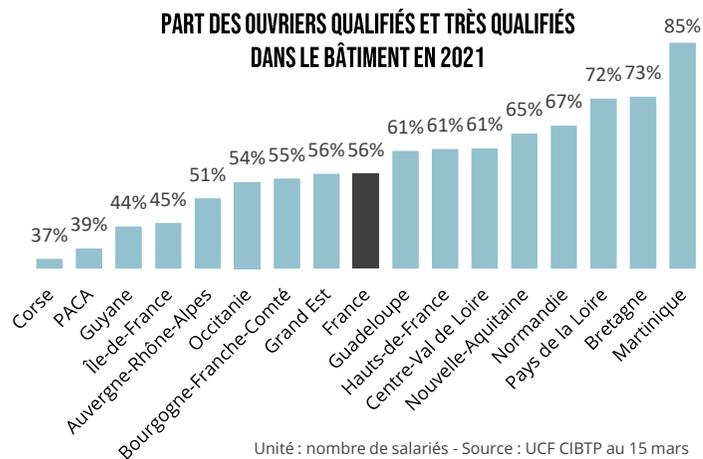
RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2021

- Ouvrier peu qualifié
- Ouvrier qualifié
- Ouvrier très qualifié



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

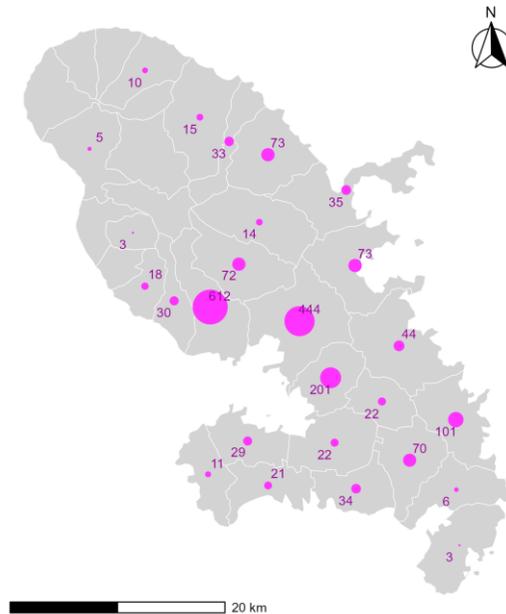
Définitions

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires

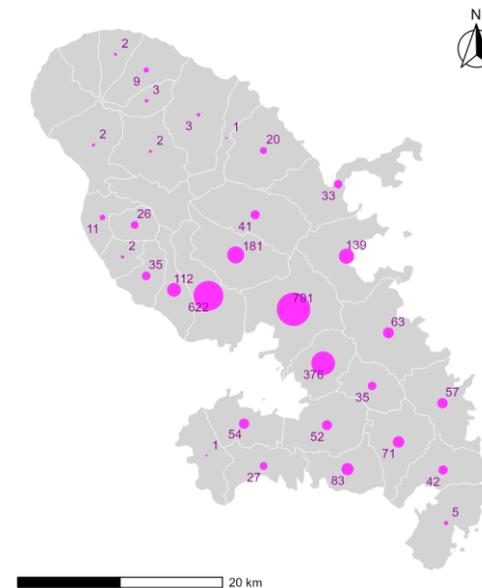
Fort-de-France / Le Lamentin / Ducos

NOMBRE DE SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2021
(EFFECTIFS = 2001)



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – CERC Martinique – Localisation au lieu de travail

NOMBRE DE SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2021
(EFFECTIFS = 2901)



Source : ACOSS-URSSAF 2021 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail

PRODUCTION BÂTIMENT

990 jeunes
dont
158 apprentis

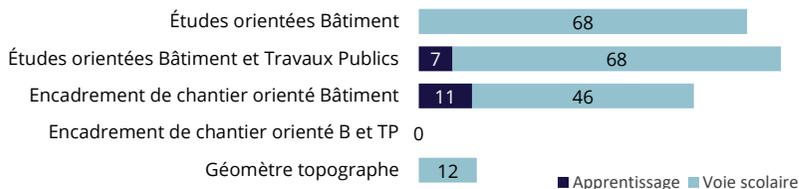
TECHNICIENS ET CADRES BTP

212 jeunes
dont
18 apprentis

Durant l'année scolaire 2021-2022, 990 jeunes ont suivi une formation les préparant à un métier de production du Bâtiment. 16 % sont en apprentissage, soit presque 1 élève sur 6. La formation d'électricien est largement plébiscitée (57 % des effectifs), loin devant celle de plombier-chauffagiste (13,5 %).

125 jeunes poursuivent des études afin d'exercer un métier technique ou d'encadrement dans le Bâtiment. 87 jeunes entreprennent des études orientées vers le Bâtiment et les Travaux publics.

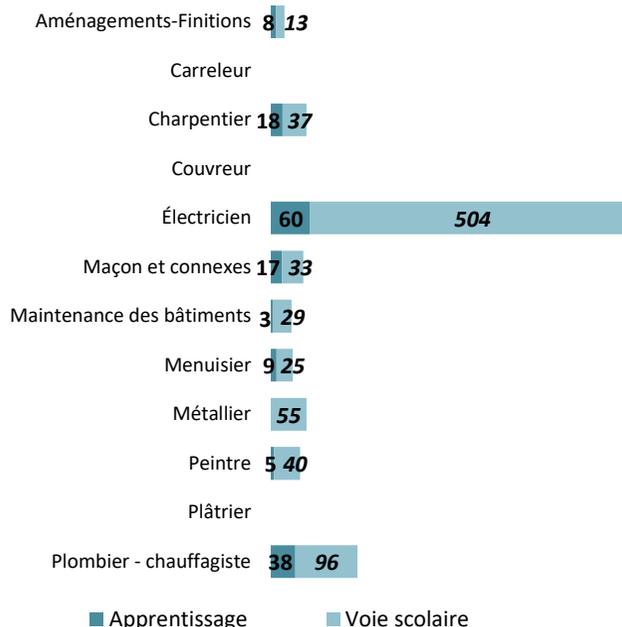
RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

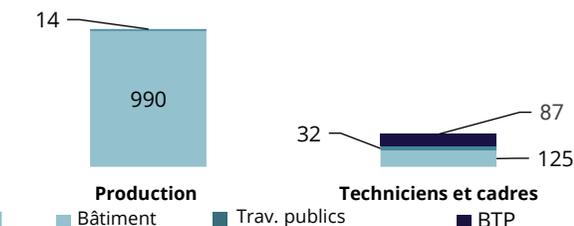
1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue ? Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2021-2022



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Dans les métiers de production, 69 % des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE TYPE DE DIPLÔME EN 2021-2022 (EFFECTIF = 1202)

	Niveau 3			Niveau 4			Niveau 5		Total	
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS		Autre
Aménagements-Finitions				21						21
Carreleur										
Charpentier	27			28						55
Couvreur										
Électricien	112			292				160		564
Maçon et connexes	26			24						50
Maintenance des bâtiments	32									32
Menuisier	6			28						34
Métallier	14			41						55
Peintre	45									45
Plâtrier										
Plombier - chauffagiste	40			51				43		134
Études orientées Bâtiment				45				23		68
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				48				27		75
Encadrement de chantier orienté Bâtiment								57		57
Encadrement de chantier orienté BTP										
Géomètre topographe				12						12

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Dans les métiers de production, 69 % des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2021-2022 (EFFECTIF = 1202)

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Aménagements-Finitions			8	13			8	13	38%
Carreleur									
Charpentier	11	16	7	21			18	37	33%
Couvreur									
Électricien	13	99	23	269	24	136	60	504	11%
Maçon et connexes	8	18	9	15			17	33	34%
Maintenance des bâtiments	3	29					3	29	9%
Menuisier	6		3	25			9	25	26%
Métallier		14		41				55	0%
Peintre	5	40					5	40	11%
Plâtrier									
Plombier - chauffagiste	18	22	15	36	5	38	38	96	28%
Études orientées Bâtiment				45		23		68	0%
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				48	7	20	7	68	9%
Encadrement de chantier orienté Bâtiment					11	46	11	46	19%
Encadrement de chantier orienté BTP									
Géomètre topographe				12				12	0%

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

64 % des jeunes en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment se forment sur un métier de production

157

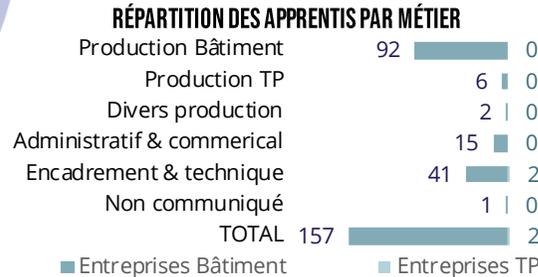
apprentis formés dans des entreprises du Bâtiment en 2021 quel que soit le métier préparé

(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.)

Au 31 décembre 2021, 157 apprentis étaient formés au sein d'entreprises du Bâtiment (ou à dominante Bâtiment), selon Constructyts.

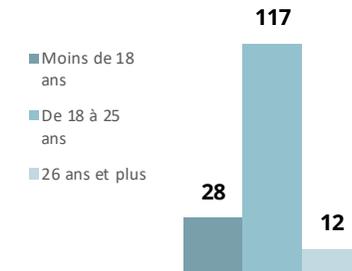
64% d'entre eux entreprennent une formation relative à un métier de production.

75% des apprentis recensés par Constructyts sont âgés de 18 à 25 ans.



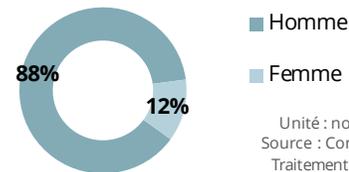
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR ÂGE



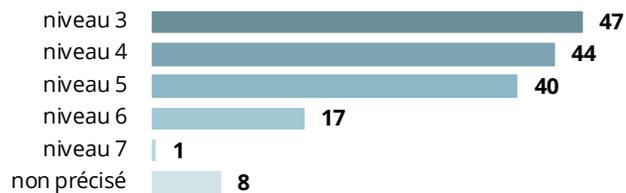
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR GENRE DE L'APPRENTI



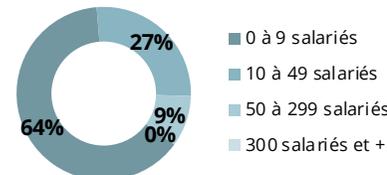
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DE BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2021 - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

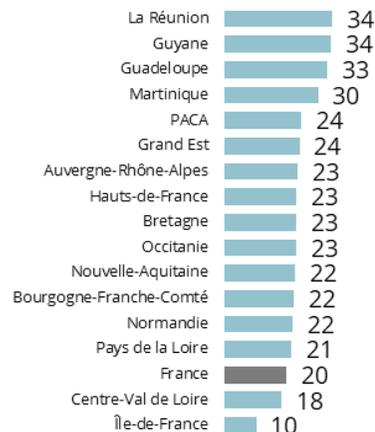
Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

1 454 salariés
en formation continue
dans le Bâtiment en 2021

11 contrats de
professionnalisation
aux métiers du Bâtiments 2021

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2021



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation -
Source : ACOSS & Constructys - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

Définitions

Le nombre de salariés correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructys et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POÉ et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la Construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

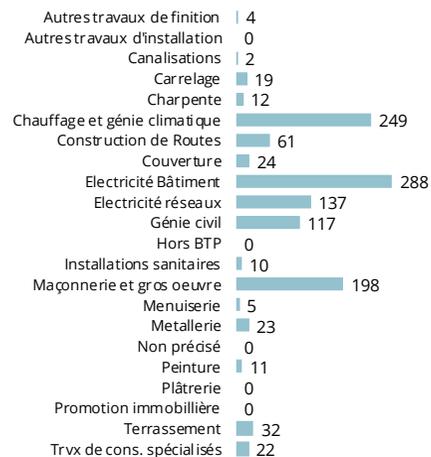
Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

La part des salariés ayant suivi une formation est importante : on dénombre 30 stagiaires en formation continue pour 100 postes salariés, en Martinique.

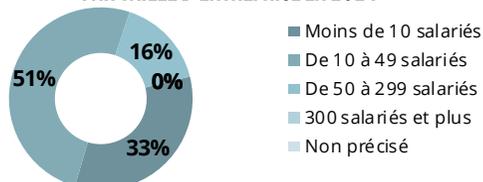
Il existe des disparités selon certains corps d'état : le domaine de l'électricité est largement représenté.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2021



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

La formation continue en 2021

74% des salariés en formation continue en 2021 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »

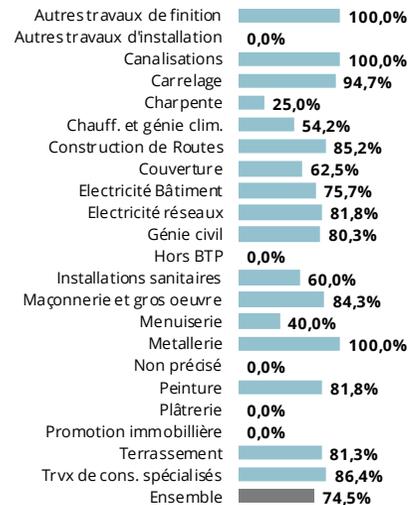
RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2021 PAR DOMAINE DE FORMATION



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2021 PAR CORPS D'ÉTAT



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructyts et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle l'OPCO de la Construction a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN RÉGION ?**



2

+736
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2011 et 2021

+21
dans le Gros Œuvre

+715
dans le Second Œuvre

+163
Établissements employant au moins un salarié
dans le Bâtiment entre 2011 et 2021

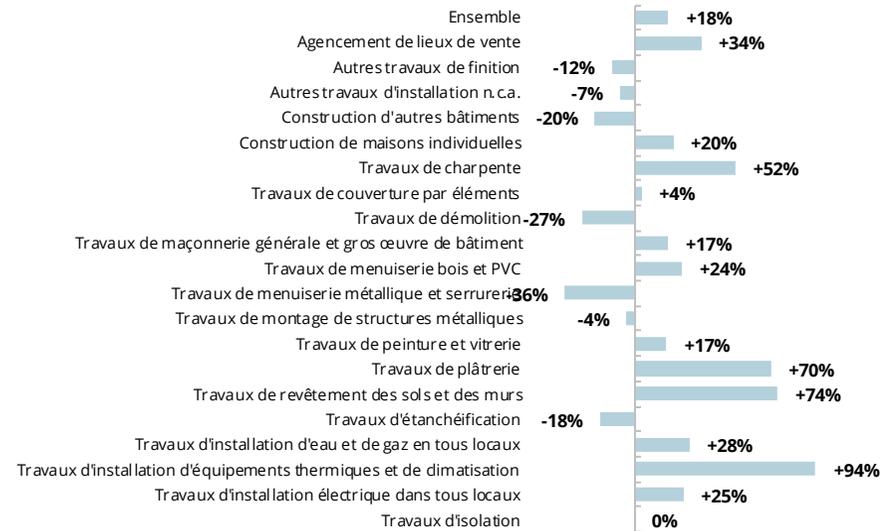
EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

2.1 Une modification de la structure de l'emploi L'emploi salarié après la crise

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉ DU BÂTIMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2011 ET 2021



Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salariés au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implanté dans la région au 31/12/2021, hors apprentis, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés

Evolution 2021-2017

+6,7%

ouvriers

+1,5%

ETAM

+7,6%

Cadres (IAC)

EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT

	2021	Evol. 2021/2017	
Ouvriers	2 319	+6,7%	▲
ETAM	348	+1,5%	▲
Cadres (IAC)	354	+7,6%	▲
Ensemble	3 021	+6,1%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

Entre 2017 et 2021, le nombre de salariés occupant un métier du Bâtiment a crû de 6,1%.

Nette modification de la pyramide des âges des salariés

Age moyen des salariés en 2021

46,3 ans
production

45,1 ans
techniciens et cadres

43,0 ans
administratifs et commerciaux

La population salariale demeure assez âgée : 49% des salariés de la production sont âgés de plus de 50 ans (44% en 2017). 41% des salariés catégorisés dans des fonctions de technicien et cadre ont plus de 50 ans (36% en 2017). 35% des salariés administratifs et commerciaux ont plus de 50 ans (38 % en 2017).

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT

46,3



Production

45,1



Techniciens et cadres

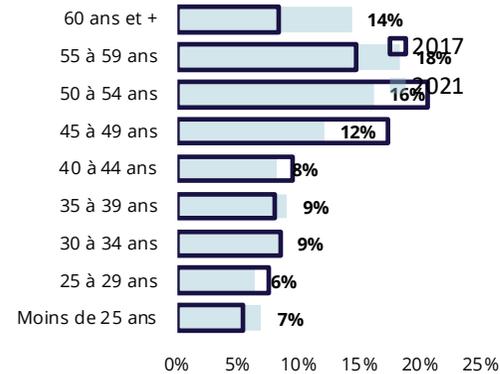
43,0



Administratifs et commerciaux

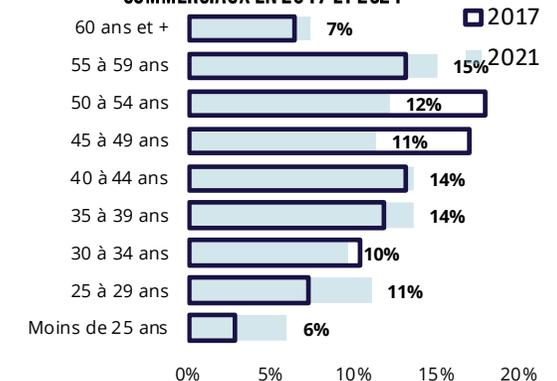
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2017 ET 2021



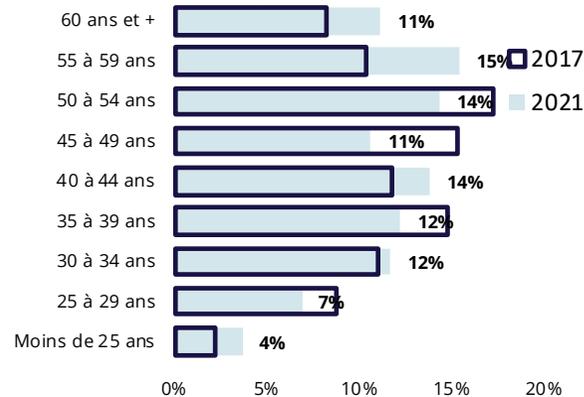
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2017 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2017 ET 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2017 et 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

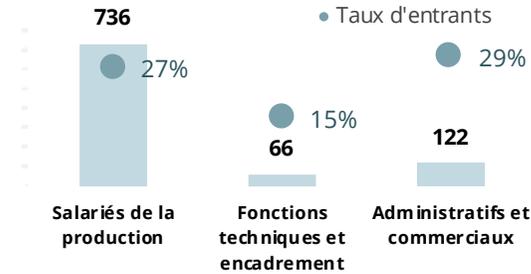
* Y compris apprentis

Des taux d'entrants disparates selon les métiers

Taux d'entrants 2021

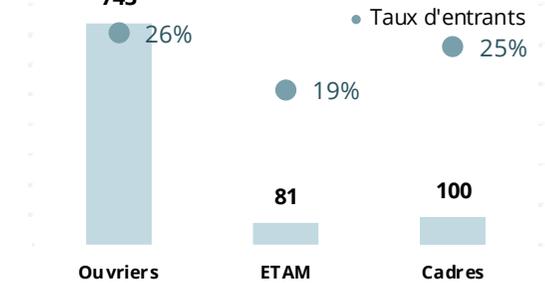


EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2021



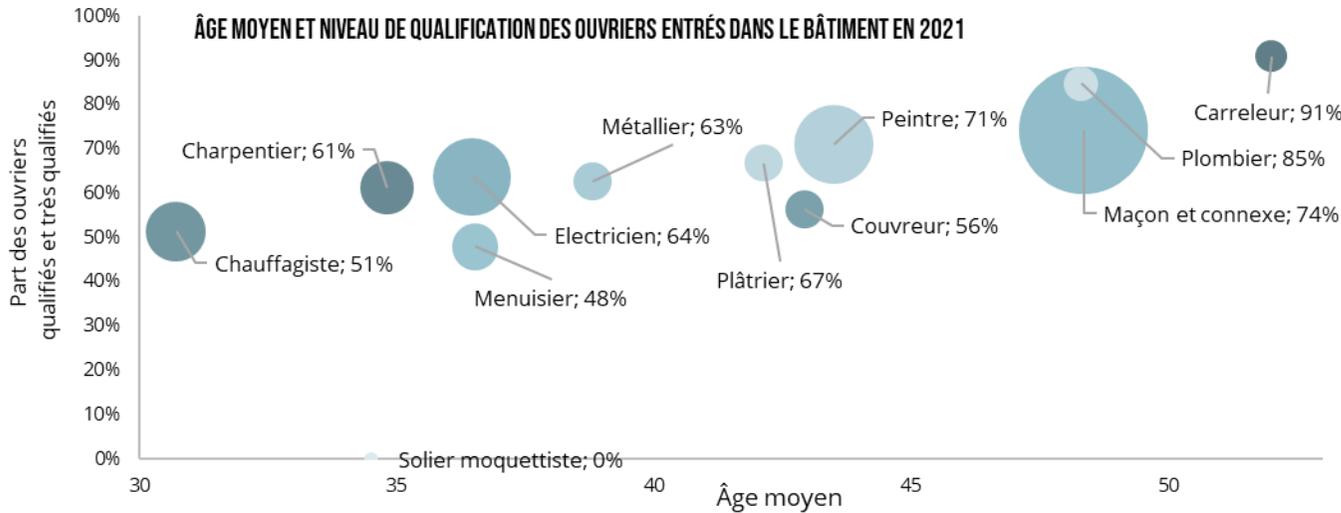
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux d'entrants 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

* Hors apprentis

Zoom sur les premiers entrants dans le Bâtiment en 2021

Taux de CDI des premiers entrants 2021

47,9%

Production

77,3%

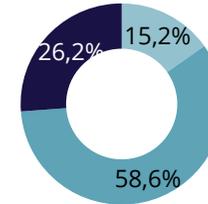
Techniciens et cadres

68,3%

Administratifs et commerciaux

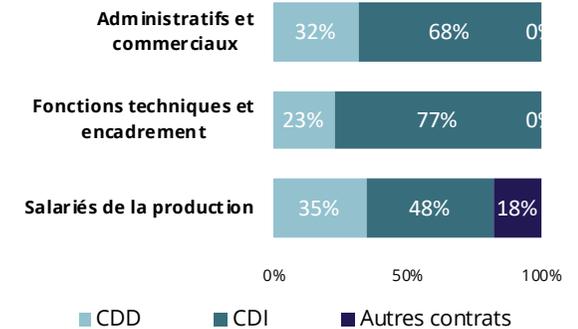
RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2021

- Ouvriers peu qualifiés
- Ouvriers qualifiés
- Ouvriers très qualifiés



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

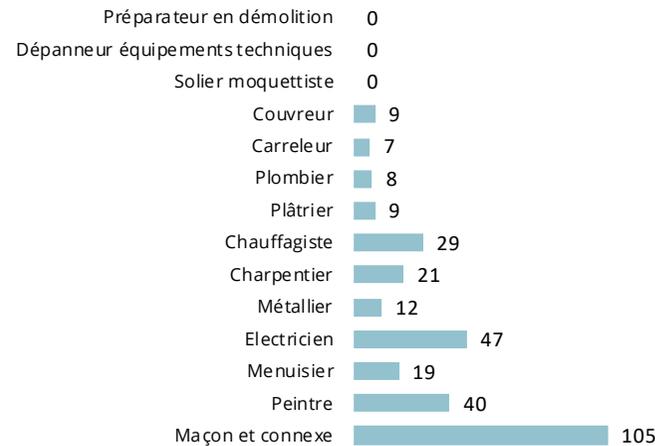
RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LE CONTRAT



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

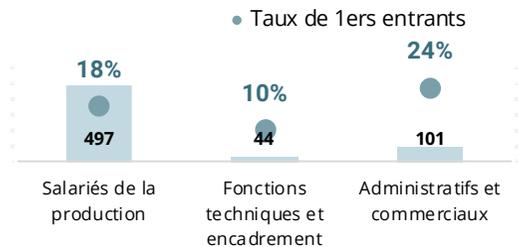
Parmi les premiers entrants, le taux de CDI est plus important chez les techniciens et cadres (77,3 %) que pour les salariés de la production (47,9 %).

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2021 SELON LE MÉTIER



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANTS POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

1^{ers} entrants 2021 = nombre de salariés* entrés en 2021 dans une entreprise du BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

Taux de 1^{ers} entrants 2021 = nombre de 1^{ers} entrants 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2021

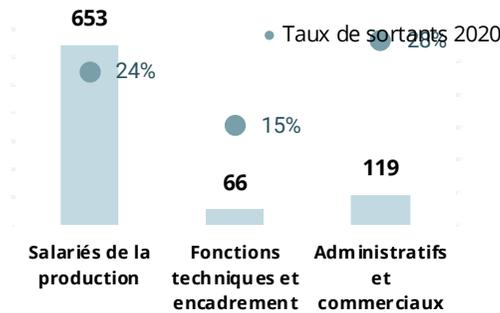
* Hors apprentis

Des taux de sortants disparates selon les métiers

Taux de sortant 2020

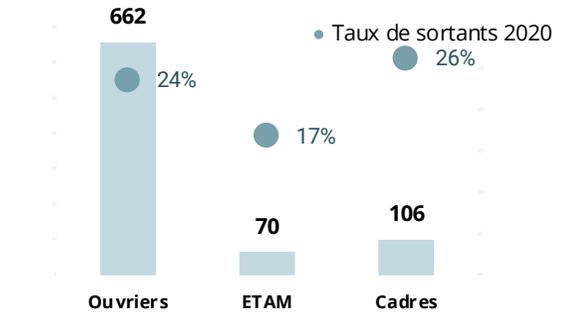


EFFECTIF SALARIÉ SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



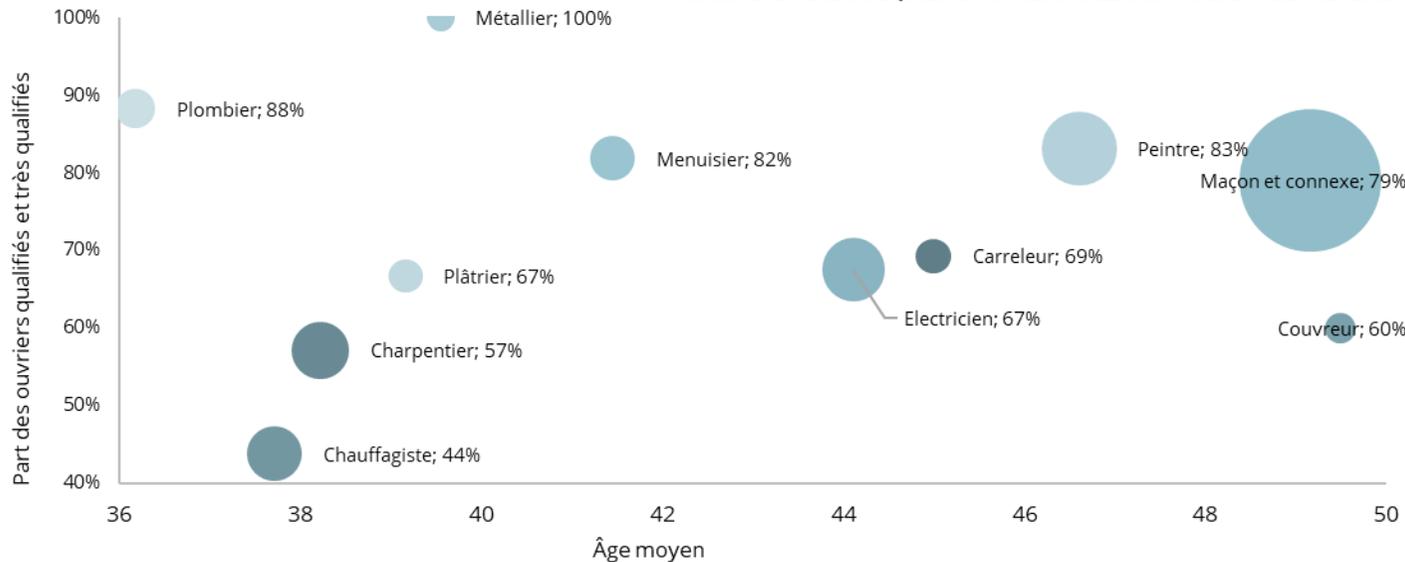
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ SORTANT DU BÂTIMENT EN 2020



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS SORTIS DU BÂTIMENT EN 2020



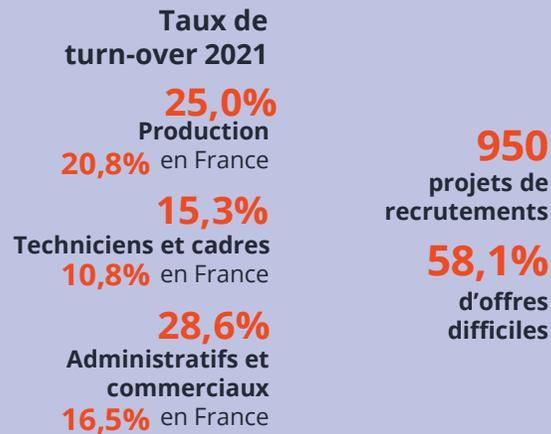
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2021 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux de sortants 2020 = nombre de salariés* sortis en 2020 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2020

* Hors apprentis

Une évolution du taux de turn-over et des recrutements plus ou moins difficiles selon les corps d'état



Les taux de turn-over sont assez importants en Martinique, par rapport à la moyenne nationale :

- 25 % chez les salariés de la production
- 15,3 % chez les techniciens et cadres
- 28,6 % chez les administratifs et commerciaux

Selon l'enquête sur les besoins en main d'œuvre (enquête BMO) de Pôle emploi, 58,1 % des offres sont difficiles à pourvoir.

PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2022

	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% d'offres difficiles en 2022
Métiers de la maçonnerie-gros œuvre	550	312	57%
Métiers de la métallerie	30	20	67%
Métiers de l'aménagement bois	30	20	67%
Métiers de l'électricité	90	60	66%
Métiers des cloisons et façades	90	20	22%
Métiers des fluides	100	80	80%
Métiers du toit et ossature	60	40	67%
Ensemble	950	552	58%

Définitions

Taux de turn-over : somme des salariés* entrés en 2021 et des salariés* sortis en 2020 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2021.

* Hors apprentis

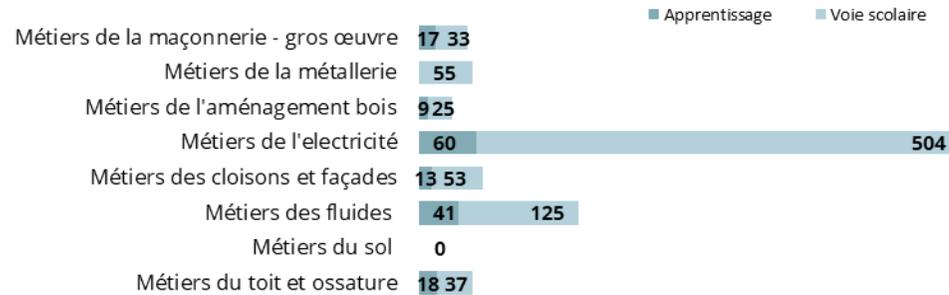
Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

Poids de l'apprentissage
dans la formation initiale
sur les métiers de la
production du Bâtiment

16 %

2021-2022

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE



Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC/CERC Martinique

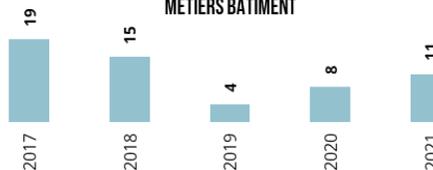
Le recours à la formation continue

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : Constructys - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

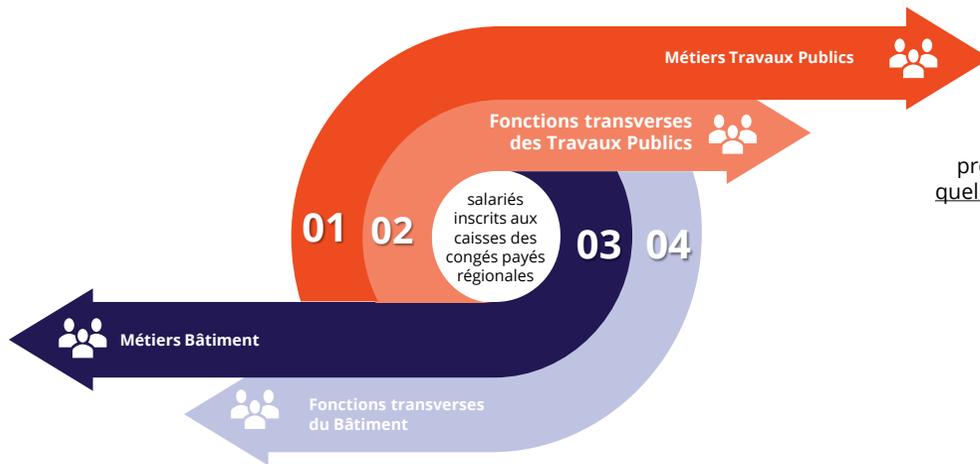
Evolution du nombre
de contrats de
professionnalisation

+37,5%

2020-2021

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN RÉGION**

3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise du Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise du Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise de Travaux Publics

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

Répartition des salariés de la production du Bâtiment selon 8 domaines de métier

Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Maçonnerie - gros œuvre
- Cloisons et façades
- Toit et ossature
- Aménagement bois
- Métallerie
- Électricité
- Fluides
- Sol

SYNTHÈSE

Le nombre de salariés et d'intérimaires exerçant des métiers de la maçonnerie-gros œuvre est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (757 salariés et 107 intérimaires).

La moyenne d'âge des salariés est en très légère augmentation : 51,3 ans (contre 51,1 ans)

En ce qui concerne le flux de salariés, le turn-over est moins important qu'en 2020 (26,8% contre 37,2%).

Le nombre de jeunes en formation initiale est en diminution par rapport à l'année scolaire précédente, avec 50 jeunes inscrits (contre 59)

FLUX DE SALARIÉS



241 SALARIÉS ENTRÉS
275 SALARIÉS SORTIS



550 projets de recrutements
dont **56,7%** de recrutements difficile



26,8% de turn-over

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



783 SALARIÉS

120 INTÉRIMAIRES



315 établissements avec au moins 1 salarié



51,3 ans en moyenne



91,3% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

1 803 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

50 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

33 en voie scolaire
17 en apprentissage

21 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

48% en niveau 3
52% en niveau 4
0% en niveau 5



1 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE

Le nombre de salariés et d'intérimaires exerçant des métiers des cloisons et façades demeure stable par rapport à l'année précédente.

La moyenne d'âge des salariés est également identique.

En ce qui concerne le flux de salariés, le turn-over est moins important qu'en 2020 (23,6 % contre 30,7 %).

Le nombre de jeunes en formation initiale est en diminution par rapport à l'année scolaire précédente, avec 66 jeunes inscrits (contre 82)

FLUX DE SALARIÉS



114 SALARIÉS ENTRÉS
91 SALARIÉS SORTIS



90 projets de recrutements
dont **22,0%** de recrutements difficile



23,6%
de turn-over

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



328 SALARIÉS

28 INTÉRIMAIRES



47,7 ans
en moyenne



90,2% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés



88
établissements avec
au moins 1 salarié

577
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

66 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :

53 en voie scolaire
13 en apprentissage

32 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

56% en niveau 3
44% en niveau 4
0% en niveau 5



0
salariés en contrat de
professionnalisation

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE

Le nombre de salariés et d'intérimaires exerçant des métiers du toit et ossature est en forte augmentation par rapport à l'année précédente (128 salariés et 10 intérimaires).

La moyenne d'âge des salariés est en légère diminution : 43,2 ans (contre 44,6 ans)

En ce qui concerne le flux de salariés, le turn-over est nettement moins important qu'en 2020 (29,9 % contre 45,7 %).

Le nombre de jeunes en formation initiale est relativement stable par rapport à l'année scolaire précédente, avec 55 jeunes inscrits.

FLUX DE SALARIÉS



64 SALARIÉS ENTRÉS
58 SALARIÉS SORTIS



60 projets de recrutements
dont **66,7%** de recrutements difficile



29,9% de turn-over

RESSOURCES DISPONIBLES



171 SALARIÉS

15 INTÉRIMAIRES



43,2 ans en moyenne



81,9% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés



71 établissements avec au moins 1 salarié

324 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

55 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

37 en voie scolaire
18 en apprentissage

32 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

59% en niveau 3
41% en niveau 4
0% en niveau 5



0 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE

Le nombre de salariés et d'intérimaires exerçant des métiers de l'aménagement bois est en augmentation par rapport à l'année précédente (245 salariés et 19 intérimaires).

La moyenne d'âge des salariés est en légère augmentation : 46,7 ans (contre 44,9 ans)

En ce qui concerne le flux de salariés, le turn-over est moins important qu'en 2020 (29,7 % contre 36,4 %).

Le nombre de jeunes en formation initiale est en forte diminution par rapport à l'année scolaire précédente, avec 34 jeunes inscrits (contre 50)

FLUX DE SALARIÉS



116 SALARIÉS ENTRÉS
83 SALARIÉS SORTIS



30 projets de recrutements
dont **67,0%** de recrutements difficile



29,7% de turn-over

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



266 SALARIÉS

23 INTÉRIMAIRES



41 établissements avec au moins 1 salarié



46,7 ans en moyenne



86,5% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

297 établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

34 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :

25 en voie scolaire
9 en apprentissage

20 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

25% en niveau 3
75% en niveau 4
0% en niveau 5



0 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE

Le nombre de salariés exerçant des métiers de la métallerie est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (67 salariés), tandis que le nombre d'intérimaires reste stable.

La moyenne d'âge des salariés est en très légère augmentation : 44,1 ans (contre 43,8 ans)

En ce qui concerne le flux de salariés, le turn-over est moins important qu'en 2020 (18,9 % contre 35 %).

Le nombre de jeunes en formation initiale est en diminution par rapport à l'année scolaire précédente, avec 55 jeunes inscrits (contre 68)

FLUX DE SALARIÉS



22 SALARIÉS ENTRÉS
12 SALARIÉS SORTIS



30
projets de recrutements
dont **66,7%**
de recrutements difficile



18,9%
de turn-over

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



72 SALARIÉS

6 INTÉRIMAIRES



44,1 ans
en moyenne



82,8% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés



24
établissements avec
au moins 1 salarié

135
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

55 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :

55 en voie scolaire
0 en apprentissage

21 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

24% en niveau 3
76% en niveau 4
0% en niveau 5



0
salariés en contrat de
professionnalisation

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE

Le nombre de salariés et d'intérimaires exerçant des métiers de l'électricité est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (355 salariés et 28 intérimaires).

La moyenne d'âge des salariés croît également : +0,6 an.

En ce qui concerne le flux de salariés, le turn-over est moins important qu'en 2020 (16,4 % contre 23,7 %).

Le nombre de jeunes en formation initiale a diminué par rapport à l'année scolaire précédente, avec 564 jeunes inscrits (contre 660). Parmi eux, ont été comptabilisés 394 jeunes poursuivant une formation en électricité orientée vers l'industrie, ces effectifs peuvent alimenter la filière Bâtiment.

FLUX DE SALARIÉS



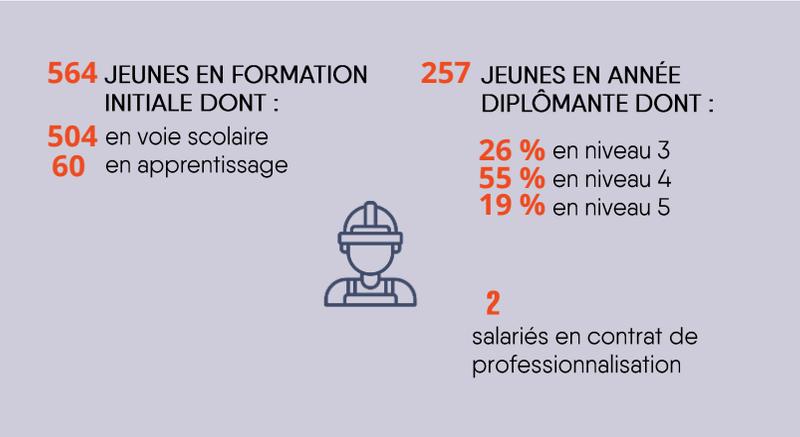
Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE

Le nombre de salariés et d'intérimaires exerçant des métiers des fluides est en augmentation par rapport à l'année précédente (214 salariés et 17 intérimaires).

La moyenne d'âge des salariés est en légère diminution : 41,2 ans (contre 41,7 ans)

En ce qui concerne le flux de salariés, le turn-over est moins important qu'en 2020 (22,2 % contre 34,6 %).

Le nombre de jeunes en formation initiale est en forte diminution par rapport à l'année scolaire précédente, avec 166 jeunes inscrits (contre 194)

FLUX DE SALARIÉS



71 SALARIÉS ENTRÉS
63 SALARIÉS SORTIS



100
projets de recrutements
dont **80,2%**
de recrutements difficile



22,2%
de turn-over

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



249 SALARIÉS

22 INTÉRIMAIRES



41,2 ans
en moyenne



74,6% d'ouvriers
qualifiés ou
très qualifiés



138
établissements avec
au moins 1 salarié

457
établissements
sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

166 JEUNES EN FORMATION
INITIALE DONT :

125 en voie scolaire
41 en apprentissage

94 JEUNES EN ANNÉE
DIPLOMANTE DONT :

24% en niveau 3
35% en niveau 4
40% en niveau 5



0
salariés en contrat de
professionnalisation

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE

Le nombre de salariés et d'intérimaires exerçant des métiers du sol est stable par rapport à l'année précédente.

La moyenne d'âge des salariés est en augmentation : 50,8 ans (contre 48,5 ans)

En ce qui concerne le flux de salariés, le turn-over est moins important qu'en 2020 (22,1 % contre 50,3 %).

Aucun jeune n'est inscrit en formation initiale, tout comme l'année précédente. Depuis plusieurs années, les professionnels du secteur déplorent l'inexistence de formations de carreleur.

FLUX DE SALARIÉS



18 SALARIÉS ENTRÉS
17 SALARIÉS SORTIS



0 projets de recrutements
dont **0** de recrutements difficile



22,1%
de turn-over

Sources : BMO 2022, UCF CIBTP 2021, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



61 SALARIÉS
5 INTÉRIMAIRES



50,8 ans
en moyenne



28
établissements avec au moins 1 salarié



93,9% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

161
établissements sans salariés

Sources : ACOSS 2021, DARES 2021, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2021 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

0 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
0 en apprentissage



0 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
0 en niveau 3
0 en niveau 4
0 en niveau 5

0 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2021, Ministère de l'éducation nationale 2021-2022, Constructys 2021 – Traitements Réseau des CERC

1. Niveaux de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaires

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés pour lesquels les entreprises ont demandé un financement à l'OPCO de la Construction Constructyts et qui ont suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau V : CAP, BEP, ... (= niveau 3 sur la « nouvelle » nomenclature de 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau III : BTS, ... (= niveau 5)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons,...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source OPCO de la Construction)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021 dans une entreprise du BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier du Bâtiment, assistant(e) de direction, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise du BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprises (sorties non définitives), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2021 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : présents sur l'exercice 2021, et soit absents de l'exercice 2020, soit présents sur l'exercice 2020 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : présents sur l'exercice 2020 et absents de l'exercice 2021
- ▶ Stock : présents sur l'exercice 2021 et présents au 15 mars 2021.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP adhérente à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) adhérente à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formées.

4. Niveaux de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

5. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

**AVEC LE
CONCOURS...**

**DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES
CERC**



**DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC DE
MARTINIQUE**



**DE L'OBSERVATOIRE DES
MÉTIERS DU BTP**



CERC Martinique
 13 lotissement Bardinet
 97200 Fort-de-France
 05 96 75 80 09 | contact@cerc-martinique.fr
www.cerc-martinique.fr

